

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 7767	Société : R.A.M		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	retraité
Nom & Prénom : BENTAHILA SAAD			
Date de naissance : 10/10/1959			
Adresse : Le collin I N° 24 CASABLANCA			
Tél. : 06 66 87 26 59	Total des frais engagés : 2968.20 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Dr. J. SIBAÏ CARDIOLOGUE Angle 38, Bd Yacout et 1, Rue El Arzaz Casablanca Tel: 05 22 48 79 13 - 05 22 48 78 90 </div> <div style="float: right; color: red; margin-top: -20px;">22 Oct</div>			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 28 13 SEP 2019			
Nom et prénom du malade : BENTAHILA SAAD Age: 60			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : HTA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Le : **22/10/2019**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
SEP. 2019	C ₂ + ECG		300 DHS	INP : 081129713 DR. HABIBI CARDIOLOGUE Angle 38. Bd. Lalla Yacout et Rue El Araar - Casablanca 0522487979 - 0522487890

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACHE MEDQUA 119, Avenue de la Mequue Casablanca El : 05 22 52 59 48 Fax : 05 22 50 10 58	25/09/19	2668,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	
	
	
	
	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Explorations cardio-vasculaires

(ECG, Holter, Epreuve d'Effort,

Echo Cardiographie et Doppler Couleur)

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بباريس

الفحص الآلي للقلب والشرايين

N° d'identification du praticien : 091129718

Casablanca, le 25. SEP. 2019

الرقم الوطني الاستدلالي :

SIBAI
CARDIOLOGUE
الدار البيضاء ، في
Angle 38 Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél: 00 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

M. BENTAHILA SAAD

REGIME SANS SEL

21800.6	Apricot	30g	191g	600g
6890.6	Flurop	1.5g	191g	600g
15789.6	Pharmacie Mecqua	10g	191g	600g
2668.20	Pharmacie MECQUA	10g	191g	600g

PHARMACIE MECQUA
119, Avenue de la Mecque
California - Casablanca
Tél: 05.22.52.59.48 / Fax: 05.22.50.10.58

PHARMACIE MECQUA
119, Avenue de la Mecque
California - Casablanca
Tél: 05.22.52.59.48 / Fax: 05.22.50.10.58

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38 Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél: 00 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

زاوية 1. زنقة العرعار (كي لوساك سابقا) و 38 شارع للا بياقوت - عمارة جمسي - الطابق الأول - الدار البيضاء 20090
Angle 1, Rue El Araar (ex.Gay Lussac) et 38, Bd. Lalla Yacout - Imm.BMCI - 1^{er} Etage - Casablanca 20090

الهاتف : 05 22.48.79.79 / 05 22.48.78.90

Pour Prendre RDV appeler le : 06 22 180 812 لأخذ موعد اتصلوا بـ

Sanofi-Aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V: 218,00 DH



6 118001 080908

Sanofi-Aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V: 218,00 DH



6 118001 080908

6 118001 080908

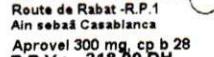
P.P.V: 218,00 DH
Aprovel 300 mg, cp b 28
Ain sebaâ Casablanca

Route de Rabat - R.P.1

Sanofi-Aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V: 218,00 DH



6 118001 080908

Sanofi-Aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca

Aprovel 300 mg, cp b 28
P.P.V: 218,00 DH



6 118001 080908

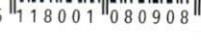
sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1

Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

APROVEL 300MG CP B28

P.P.V. : 218DH00



Lot n°:

EXP:

PPV:

157 DH 80

ECG

Dr J SIBAI

NOM:BENTAHILA SAAD ID : Sexe :Homme Age :60 Date :25-9-2019



Fréquence : 1000 Hz Intervalle PR : 151 ms

Durée Echantillon : 8 s Intervalle QT : 420 ms

FC : 56 bpm Intervalle QTc : 405 ms

Durée P : 117 ms Axe P : 55.9°

Durée QRS : 139 ms Axe QRS : 72.9°

Durée T : 251 ms Axe T : 33.2°

Suggestion :

-0.1 mV P wave in lead V1/V2,

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38. Bd. Yalla Yacout et
1, Rue El Aaoui Casablanca
Tél: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

Signature Médecin: